



ADDENDA NO. 2
INVITATION À SOUMISSIONNER No. F0177
QUESTIONS ET REPONSES PARTIE 02

Le 23 août 2017

À: Tous les soumissionnaires

Sujet: **Demande de soumissions # F0177 – Mobilier pour des espaces de travail – Catégorie 1**

Par les présentes les soumissionnaires sont informés des questions suivantes.

Q 1) Le tableau de configuration des produits (*Product Configurations*) de l'annexe B décrit la hauteur des panneaux comme suit : panneaux additionnels superposés offrant une intimité au niveau de la surface de travail (*Work Surface Privacy Add On*), ce qui signifie une hauteur de 42" à 48". Toutefois, le schéma montre des panneaux de 54" de hauteur. Considérant que l'intimité en position assise est assurée par des panneaux de 50" à 54" de hauteur, la description ne devrait-elle pas se lire comme suit : « intimité en position assise » (*Seated Privacy Height*) au lieu de « intimité au niveau de la surface de travail » (*Work Surface Privacy Height*)?

R 1) La hauteur des panneaux doit respecter les lignes directrices WP2.0. Les différentes hauteurs représentent différents aménagements de places assises. Une hauteur offrant une intimité en position assise est acceptée.

Q 2) À l'Annexe C sous « Typical A », on peut voir des cabinets de rangement d'une hauteur de 48". Si des panneaux de 50" à 54" sont nécessaires, pourrait-on installer des cabinets de 50" de hauteur de façon à ce qu'ils soient au même niveau que les panneaux, comme cela a été approuvé en vertu du l'AMA?

R 2) Les produits de rangement ne constituent pas une exigence dans le cadre de cette demande; seuls les produits de la catégorie 1 énumérés dans le tableau de configuration des produits (Product Configurations) de l'Annexe B (p.14-17) de la demande de propositions sont visés.

Q 3) De combien de prises électriques a-t-on besoin? Peut-on changer leur emplacement?

R 3) Deux prises à deux sorties par poste. Oui, elles peuvent être déplacées.

Q 4) Quelles sont les dates de livraison et d'installation prévues?

A 4) Selon le délai d'exécution habituel, la livraison et l'installation devraient avoir lieu de six à huit semaines après l'adjudication du contrat.